

# **ENVIE DE FAIRE DU THÉÂTRE AU COLLÈGE LA MANDALLAZ ?**

**L'option théâtre est proposée aux élèves de 6<sup>ème</sup>.**

## **Objectifs pédagogiques et éducatifs :**

- **éveiller la créativité des élèves par un travail sur la voix, le corps, le jeu** afin de développer les qualités d'expression et présenter un spectacle de qualité en fin d'année
- **offrir une ouverture culturelle** aux élèves grâce à un partenariat avec l'Auditorium de Seynod et **des sorties** (représentations théâtrales suivies d'échanges dans différents lieux de l'agglomération annécienne)

## **Modalités : 2 heures de cours par semaine, dans le temps scolaire.**

Ces deux heures sont encadrées par des professeurs du collège, en collaboration avec un metteur en scène professionnel extérieur.

Le 1<sup>er</sup> trimestre est consacré à la mise en place d'un esprit de groupe grâce à des exercices sur l'écoute, la voix, le corps, la confiance.

Au 2<sup>ème</sup> trimestre, commence l'apprentissage d'un texte de théâtre avec mise en espace.

Au 3<sup>ème</sup> trimestre, le texte est mis en scène et donne lieu à des représentations en fin d'année.

Ce n'est donc pas un cours d'improvisation, mais un projet de création où chaque élève a son importance, sa place au sein du groupe.

## **Engagement :**

### **Tout élève s'inscrivant à l'option théâtre s'engage à :**

- suivre avec assiduité les cours pendant toute l'année scolaire, deux heures par semaine (pas d'abandon possible)
- assister à une répétition générale qui pourra se dérouler hors temps scolaire si besoin
- apprendre les textes dans les temps demandés
- participer aux spectacles montés par le groupe
- participer à toutes les sorties spectacles en journée ou en soirée
- faire le travail demandé autour des sorties spectacles (bilans, créations...)

Nous comptons sur la participation des parents pour organiser un co-voiturage pour les sorties en soirée (3 max. dans l'année).

**Coût :** Le collège et le foyer socio-éducatif financent les sorties. Les intervenants sont rémunérés par le Rectorat et la Drac. L'activité est donc entièrement gratuite pour les élèves.

**Sélection :** Le nombre de places est limité à 20 élèves. S'il y a beaucoup de demandes, en concertation avec les professeurs des écoles, nous privilégierons les élèves qui ont besoin de prendre confiance en eux, d'améliorer leur participation orale, d'être valorisés. Il est important que l'envie de faire du théâtre vienne bien de l'enfant et pas seulement de sa famille.

Mmes ORHANT et GUILLERMIER